

## Epoux ou PÈRE

Prénoms Pierre, Yves, Serge

Nom ROQUETTY

Né le 18 septembre 1981  
à 22 heures 45 à Saint Germain-en-  
Laye (Yvelines)  
de<sup>(1)</sup> Serge, Henri, André ROQUETTY

et de<sup>(1)</sup> Véronique, Marie-Louise,  
Claude LASSURE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 2142  
le<sup>(2)</sup> 29 juillet 2011

MENTIONS MARGINALES<sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil



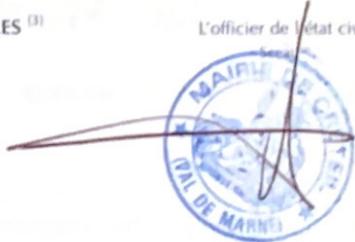
Mariage célébré à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Les futurs époux ont déclaré<sup>(4)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau



(1) Prénoms et nom du père et de la mère

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été réçu le \_\_\_\_\_ par Me \_\_\_\_\_, notaire à \_\_\_\_\_ »

# ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

# ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédée le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

# PREMIER ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 221h 1 don

Le 26 Juillet 2011 à 23 heures 47 min.  
est né(e)<sup>(1)</sup> Elie, LaReine, Jérémie, Danièle, Monique  
Trudy

ROQUEFFY BECKRICH  
suivant déclaration conjointe du 26 Juillet 2011.  
du sexe féminin à Melun (Seine-et-Marne)

reconnu(e)<sup>(2)</sup> le 26 Juin 2011 à la Mairie de Combs-la-Ville  
(Seine-et-Marne)  
par<sup>(3)</sup> des père et mère.

Délivré conforme aux registres, le 26 Juillet 2011

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>



L'officier de l'état civil  
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 772  
Le 15 mars 2013 à 19 heures 05  
est né(e)<sup>(1)</sup> Maël, Pierre, Robert  
ROQUETTY BECKRICH (1ère partie;  
ROQUETTY 2nde partie: BECKRICH) suivant  
déclaration conjointe du 25 juillet 2011  
du sexe masculin à Melun  
(Seine-et-Marne)  
reconnu(e)<sup>(2)</sup> le 16 mars 2013 en cette  
mairie  
par<sup>(3)</sup> son père.

Délivré conforme aux registres, le 16 mars 2013.

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».  
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## TROISIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
est né(e)<sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_  
du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
reconnu(e)<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_  
par<sup>(3)</sup> \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_  
MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».  
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.